

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE



Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

La version numérique de ce document a une valeur juridique probante complète,
sa re-matérialisation sur papier n'est pas nécessaire.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence
remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

Remi LAMBERT

✓ Certifié par  yousign

Signé le 12-06-2026
par Remi LAMBERT

RÉACTIVE 49

Association Loi du 1er Juillet 1901

*51 avenue du Grésillé
49000 ANGERS*

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport sur les comptes annuels



———— AUDIT ————

**Sylvain BEGENNE
Sophie DELSAUX
Sophie GRANIER
Marine GUY
Rémi LAMBERT
Quentin LE MEUR
Matthieu FOUQUERON
Anne PANANCEAU-MOCHER**
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Parc d'Activités Angers-Beaucouzé
1 rue du Tertre – CS 60119 – 49072 BEAUCOUZÉ CEDEX
Tél 02 41 22 22 30 – Fax 02 41 47 47 95 – E-mail beaucouze-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association Réactive 49,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Réactive 49, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 et n°2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe « Règles générales » expose les principes comptables applicables notamment le principe lié à l'indépendance des exercices. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les procédures mises en œuvre par l'association sur lesquelles se fondent les évaluations relatives à la séparation des exercices.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre organisme.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beaucouzé,
Signé numériquement
Pour **TGS France Audit**,

Rémi LAMBERT
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	9 168	8 862	306	306
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	224 316	190 678	33 638	51 261
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 157		21 157	20 464
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	254 641	199 540	55 101	72 032
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	44 420		44 420	15 388
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	21 048		21 048	41 806
Charges constatées d'avance	34 813		34 813	41 207
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	876 929		876 929	1 193 011
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	977 209		977 209	1 291 412
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 231 850	199 540	1 032 309	1 363 444

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	606 700	
Autres réserves		
Report à nouveau		570 059
Excédent ou déficit de l'exercice	12 576	36 641
Situation nette	619 276	606 700
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 715	2 552
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	620 990	609 252
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		25 890
Provisions pour charges	33 687	
TOTAL DES PROVISIONS IV	33 687	25 890
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 799	19 731
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 583	69 201
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	254 662	601 291
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 904
Produits constatés d'avance	56 587	36 175
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	377 632	728 302
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	1 032 309	1 363 444

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	182 017	148 636
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 941 845	1 932 474
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		17 427
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	8 734	4
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	2 132 596	2 098 542
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	355 930	354 548
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	97 371	110 458
Salaires	1 146 435	1 145 532
Cotisations sociales	454 168	399 324
Dotations aux amortissement et dépréciations	22 250	21 937
Dotations aux provisions	7 797	2 320
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	51 957	36 968
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	2 135 908	2 071 086
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-3 312	27 456
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	15	
Autres intérêts et produits assimilés	20 459	9 389
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	20 474	9 389

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	83	117
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	83	117
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	20 391	9 272
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	17 079	36 727
Produits exceptionnels V		1 636
Charges exceptionnelles VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		1 636
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	4 503	1 722
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 153 069	2 109 567
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	2 140 494	2 072 926
EXCÉDENT OU DÉFICIT	12 576	36 641
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 032 309 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 12 576 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

L'association Reactive 49 a pour objet de favoriser toute action en lien avec l'insertion professionnelle et sociale des personnes handicapées de par son expertise de la relation emploi / handicap.

Les principales ressources de l'association proviennent de France Travail, l'AGEFIPH et le FIPHFP. Une convention pluri-annuelle détermine les objectifs et les moyens pour réaliser l'objet social.

L'effectif moyen 2025 de l'association Reactive 49 est de 37 (6 cadres et 31 non cadres).

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

Département du Maine-et-Loire (49)

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 032 309 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 12 576 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'entité applique pour la première fois les dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général. Ce règlement a notamment pour objet de clarifier et moderniser les règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des actifs et passifs, ainsi que certaines informations à fournir dans l'annexe.

L'application du règlement ANC n° 2022-06 constitue un changement de méthode comptable au sens de l'article 122-4 du Plan comptable général.

Conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06, ce changement de méthode est appliqué de manière prospective, sans retraitements des exercices antérieurs. »

Il convient également d'indiquer les impacts du changement de règlement (présentation des transferts de charges, remboursements IJSS, etc).

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2022-06 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

- Règlements comptables :

Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2023, et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2023-03 du 7 juillet 2023 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| • Logiciels | 3 ans, |
| • Installations générales | 5 à 8 ans, |
| • Matériel de bureau et informatique | 3 à 5 ans, |
| • Mobilier de bureau | 5 ans, |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées des indemnités journalières relatives à 2025 et perçues en 2026.

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de l'association (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- Données spécifiques à l'association (convention collective nationale de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile du 21 mai 2010, hypothèse de progression de la masse salariale : 3% pour les agents de Maîtrise et les employés et 2% pour les cadres, taux de rotation prévisionnel du personnel: faible pour les agents de Maîtrise et les cadres et 3% pour les employés et taux de charges sociales : 46% pour les agents de Maîtrise et les employés et 47% pour les cadres),
- Taux d'actualisation retenu à 3.96%.

Le montant ainsi obtenu s'élève à 33 687 euros.

Autres éléments d'évaluation

- Dettes : les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
- Disponibilités : les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 7 443,60 euros toutes taxes comprises.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	9 168			9 168
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 168			9 168
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	217 141	7 175		224 316
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	217 141	7 175		224 316
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 464	692		21 157
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	20 464	692		21 157
TOTAL GÉNÉRAL	246 773	7 868		254 641

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Acquisitions	Apports	Entrées
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant			
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	7 175			7 175		
Total immobilisations financières	692			692		
TOTAL GÉNÉRAL	7 868			7 868		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Cessions	Scissions	Sorties
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant			
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	8 862			8 862
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 862			8 862
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	165 879	22 250	-2 549	190 678
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	165 879	22 250	-2 549	190 678
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	174 741	22 250	-2 549	199 540

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	22 250				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	22 250				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	-2 549			
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	-2 549			

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	21 157		21 157
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	44 420	44 420	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 426	18 426	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	2 622	2 622	
Charges constatées d'avance	34 813	34 813	
TOTAL	121 437	100 280	21 157

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	12 803	6 970	5 832	
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	53 583	53 583		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	103 791	103 791		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	137 361	137 361		
Impôts sur les bénéfices	4 503	4 503		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 008	9 008		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	56 587	56 587		
TOTAL	377 635	371 803	5 832	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves			606 700		606 700
Report à nouveau	570 059	36 641		606 700	
Excédent ou déficit de l'exercice	36 641	-36 641	12 578		12 576
Situation nette	606 700		619 278	606 700	619 276
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	2 552			838	1 715
Provisions réglementées					
TOTAL	609 252		619 278	607 538	620 990

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	25 890	7 797	33 687		
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	25 890	7 797	33 687		
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires		33 687			33 687
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES		33 687			33 687
TOTAL DES PROVISIONS	25 890	41 484	33 687		33 687

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 238	17 794
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	160 633	182 260
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	174 871	200 054

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 365	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	753	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	2 118	

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	56 587	36 175
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	56 587	36 175
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	34 813	41 207
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	34 813	41 207

Commentaires : néant

Bilan Actif N-1

(version arrêtée et publiée)

Bilan Actif	Au 31/12/2024
Actif immobilisé	
Immobilisations incorporelles	
Frais d'établissement	
Frais de recherche et de développement	
Donations temporaires d'usufruit	
Concessions, brevets et droits similaires	306
Autres immobilisations incorporelles	
Immobilisations incorporelles en cours	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Terrains	
Constructions	
Installations techniques, matériel et outillages industriels	
Autres immobilisations corporelles	51 261
Immobilisations corporelles en cours	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Immobilisations financières	
Participations et créances rattachées	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	20 464
	TOTAL I
	II
	72 032
Comptes de liaison	
Actif circulant	
Stocks et encours	
Créances	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	15 388
Créances reçues par legs ou donations	
Autres	41 806
Valeurs mobilières de placement	
Instruments de trésorerie	
Disponibilités	1 193 011
Charges constatées d'avance	41 207
	TOTAL III
	IV
	V
	VI
Frais d'émission des emprunts	
Primes de remboursement des obligations	
Écarts de conversion actif	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)
	1 363 444

Bilan Passif N-1

(version arrêtée et publiée)

Bilan Passif		31/12/2024
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		570 059
Excédent ou déficit de l'exercice		36 641
	Situation nette	606 700
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		2 552
Provisions réglementées		
	TOTAL I	609 252
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	TOTAL III	
Provisions		
Provisions pour risques		25 890
Provisions pour charges		
	TOTAL IV	25 890
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		19 731
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		69 201
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		601 291
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 904
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		36 175
	TOTAL V	728 302
Écarts de conversion passif	VI	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 363 444

Compte de résultat N-1

(version arrêtée et publiée)

Compte de résultat		31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		148 636
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		1 932 474
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		17 427
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		4
	TOTAL I	2 098 542
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes		354 548
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		110 458
Salaires et traitements		1 145 532
Charges sociales		399 324
Dotations aux amortissements et dépréciations		21 937
Dotations aux provisions		2 320
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		36 968
	TOTAL II	2 071 086
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	27 456
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		9 389
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	9 389
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		117
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL IV	117
	RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	9 272
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	36 727

Compte de résultat N-1 (Suite)

(version arrêtée et publiée)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	1 636
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
TOTAL V	1 636
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
TOTAL VI	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 636
Participation des salariés aux résultats	VII
Impôts sur les bénéfices	VIII
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 109 567
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 072 926
EXCÉDENT OU DÉFICIT	36 641
Contributions volontaires en nature	
Dons en nature	
Prestations en nature	
Bénévolat	
TOTAL	
Charges des contributions volontaires en nature	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens	
Prestations en nature	
Personnel bénévole	
TOTAL	

